

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FARNAY
Place des Combattants
Tel 04 77 73 53 46**

Séance du 23 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 23 avril à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de Farnay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de son Maire, M. BARRIER

Date de convocation du Conseil Municipal : 09/04/2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Présents : BARRIER JA – BACHER M - GUICHARD P – D'AVERSA M - CARCELES P - - JADOT S-CHOMIENNE – MICHAUD - ALMERTO A - BONNARD R - COTTANCIN B CARRIERE C — CALEYRON S

Excusés avec pouvoirs : LA MELA P (pouvoir à BARRIER JA)

Absents : VIALARD JL

Procurations : 1

Nombre de conseiller ayant voté par procuration : 1

Nombre de conseillers votants : 14

Secrétaire de Séance : GUICHARD P

Délibération N°26-2026 : Désignation d'un représentant de la commune à Epures

La commune est adhérente à Epures de droit à l'agence d'urbanisme Epures. C'est un outil partenarial qui a pour mission d'accompagner les collectivités dans la définition des politiques d'aménagement et de développement et dans l'élaboration des documents d'urbanisme et projets territoriaux.

Monsieur le Maire propose que BARRIER Jean Alain soit désigné représentant de la commune à Epures

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Désigne M BARRIER Jean-Alain comme représentant de la commune auprès de l'agence d'urbanisme EPURES

Le secrétaire
GUICHARD Patrick



Publié sur le site internet le
30/04/2026 par Béatrice GOUY
Secrétaire de Mairie

Certifiée conforme
Farnay, le 24 avril 2026
Le Maire
Jean-Alain BARRIER

